Mardi 20 mai 2008	Lettre n°1

A la Une :

Cotisations : le CNO interpelle Roselyne Bachelot

Jury du Diplôme d'Etat : le CNO réagit

Dérives sectaires : des masseurs-kinésithérapeutes pointés du doigt

Menu :

Fédération hospitalière de France : une position surprenante

Questions orales : la volonté d'apaisement du Gouvernement sur les cotisations

Exercice de l'ostéopathie : le SFDO contre l'Ordre

Boycott des salariés : le diplôme d'état en péril

L'EDITO

L'INFORMATION OUTIL DE L'INDÉPENDANCE

Vous venez de recevoir la première Lettre de l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes. Bimensuelle, elle aura pour ambition de répondre à une triple nécessité : établir une communication régulière vers les instances régionales, départementales et surtout vers vous praticiens, libéraux et salariés, qui faites vivre la masso-kinésithérapie.

Elle a aussi pour objectif de faire connaître à chacun, les actions entreprises localement. N'hésitez pas à nous informer sur vos actions ordinales.

Enfin vous informer aidera à remplir cette mission de l'Ordre qui est, en exigeant des praticiens une pratique de qualité, de protéger les patients.

La réussite de ces missions passe par une information juridique, scientifique, sociale, politique et humaine régulière. Cette information objective, puisqu'émanant d'une structure qui n'a d'autre ambition que de promouvoir la profession et vous à travers elle, vous permettra de mieux aborder les échéances qui marqueront l'accès de la masso-kinésithérapie à plus d'indépendance et à faire des masseurs-kinésithérapeutes des producteurs de santé de haut niveau.

En direct des régions et des départements :

CDO 34 : Le Conseil départemental de l'ordre de l'Hérault n'a pas perdu de temps pour faire connaître auprès du grand public l'une des trois missions dévolues l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes, la lutte contre l'exercice illégal en particulier contre la pratique du massage, qu'il soit thérapeutique ou non, pratiqué par des non masseurs-kinésithérapeutes. C'est ainsi qu'un message radiophonique a été diffusé sur RFM, Virgin, et Radio France Bleu Hérault qui sont les radios les plus écoutées du département.

Cliquez ici pour écouter ce message radiophonique.

Coopérations entre professionnels de santé

*Recommandations : quelle prise en charge après un traitement chirurgical du genou ou de l'épaule

Les Hommes

Présidence de la FNEK : Philippe Loup succède à Régis Prohet

L'actualité Socioprofessionnelle

*Complémentaire santé : vers une augmentation des prix

*Santé : Sarkozy s'attaque à l'hôpital sur

LA REUNION : Débat avec les salariés

les bases du rapport Larcher

Échos du CLIO et des autres Ordres :
*** CLIO : non à l'entrée des groupes financiers dans les cabinets libéraux**
*** Ordre des Pharmaciens : la santé produit de grande consommation**
*** Ordre des médecins : délégation d'actes entre professionnels de santé**
*** Assistance médicale à la mort délibérée : le CNOM engagé**

Copyright © [CNOMK]

Pour se désabonner de cette Lettre cliquez ici.

Contact : communication@ordremk.fr

Rédaction : Franck GOUGEON
Graphisme : Christine PEREIRA